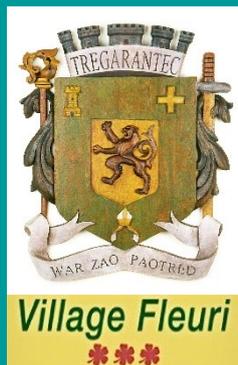


Le Ty Journal de Trégarantec



Jun 2021

MAIRIE DE TRÉGARANTEC - 6 rue Menez Bargall, 29260 Trégarantec
02.98.83.61.65. - mairie.tregarantec@wanadoo.fr

Les horaires de la Mairie - Eurioù an ti-kêr

La mairie est ouverte au public du mardi au vendredi de 9h à 12h30 pour l'accueil et le standard du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE :

☎ 17 ou ☎ 02.98.83.00.40

POMPIERS :

☎ 18 ou 112

MÉDECIN :

☎ 15 (Samu)

PHARMACIES :

☎ 32 37

Samedi, après 19 h, dimanche et tous les soirs de la semaine

AMBULANCES :

faire le 15

Du lundi au samedi, de 20h à 8h et dimanche/jours fériés.

En cas de problème concernant l'électricité sur la commune :

06 83 41 92 04

En cas de problème concernant l'alimentation en eau sur la commune : 02 98 83 02 80

MARCHÉ

le samedi matin de 09h45 à 13h00

Venez visiter le site internet de la commune :

<https://tregarantec.bzh>

Quelques nouvelles de Trégarantec...

Ce mois de juin va être marqué par la fin du confinement qui a débuté en avril. Ce n'est pas pour autant la fin de cette pandémie, qui, il faut l'accorder, est devenue notre quotidien depuis un peu plus d'un an.

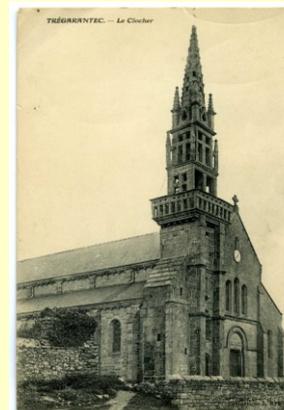
Cette lueur d'espoir d'un retour à une vie plus normale prend de plus en plus forme, grâce à l'augmentation de la vaccination et par l'aquisition systématique de la mise en œuvre des gestes barrières.

Le mois dernier, le passage du *Tro Bro Léon*

à Trégarantec a animé le bourg : c'est toujours un moment fort que d'avoir un évènement sportif de passage sur sa commune, même si cette année nous n'avons pas pu le fêter comme il se doit car nous avons dû respecter les consignes de non-regroupement. Nous gageons que l'année prochaine, la fête sera plus belle que jamais.

En tant que représentants des habitants de Trégarantec nous sommes à votre écoute. Nous sommes aussi là pour relayer vos questions aux conseils municipaux : n'hésitez pas à nous solliciter, que ce soit directement auprès d'un membre de l'équipe municipale ou par mail (tyjournal.tregarantec@gmail.com). Nous nous efforcerons de vous apporter des réponses dans les meilleurs délais.

Nous vous souhaitons une bonne lecture, et un très beau mois de juin.



L'équipe municipale

INFORMATIONS COMMUNALES

Pour recevoir le *Ty Journal* par mail, pensez à vous inscrire à tyjournal.tregarantec@gmail.com en précisant vos noms et adresse

VIE PUBLIQUE ET ASSOCIATIVE

- La cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin aura lieu au monument de Kerbiquet. Des perturbations de la circulation routière sont à prévoir.
- Les élections régionales et départementales se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin à la salle polyvalente Espace du Temps Libre, selon un protocole qui sera indiqué à l'entrée du site.
- Pour bien vivre en communauté, il est important que chacun respecte quelques règles qui éviteront des querelles de voisinage. Les travaux sont autorisés pour tous les appareils à moteur thermique (tondeuses- perceuse-bétonnière –tronçonneuses... etc.) :
 - les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30 ;
 - les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
 - les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

VIE LOCALE

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Trégarantec a commémoré le 76^e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. La cérémonie a eu lieu en présence du maire, des représentants des associations d'anciens combattants, du drapeau de l'association et du correspondant défense.

Après un dépôt de gerbe au pied du monument aux morts, les noms des Trégarantécois morts pour la France ont été lus. Puis Benjamin Quéau et Pierre Maudire ont lu les discours du président de l'UNC et celui de la ministre déléguée aux anciens combattants.

Eu égard aux mesures COVID, la cérémonie s'est déroulée en comité restreint.



MISSION LOCALE

ANNONCES COMMUNAUTAIRES

HÔTEL COMMUNAUTAIRE

Fermeture estivale des accueils au public

À compter du 1er juin, les horaires d'ouverture changent : **l'hôtel communautaire sera fermé au public chaque jeudi matin.**

Pour rappel, l'accueil général reste accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (16h30 le vendredi), les accueils des services déchets et eau/assainissement sont accessibles du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

TRAVAUX RD 770 (PLOUDANIEL) FERMETURE DE RD 770 DEPUIS LE 1ER MARS

Les travaux entre Kerneyen et l'Auberge Neuve, ont démarré obligeant à fermer à la circulation la RD 770 sur 3 km et ce jusqu'en octobre 2021.

Les déviations sont indiquées par de nombreux panneaux dans les deux sens sur deux itinéraires spécifiques :

1- voitures, autocars, tracteurs et les deux-roues ; via la RD25 (route de Saint-Thonan) puis la voie communale 4 jusqu'à l'Auberge Neuve où les usagers retrouveront la RD 770 vers l'échangeur de Saint-Éloi. **Attention, si la RD25 a été élargie pour accueillir ce trafic, il est important de respecter les limitations de vitesse indiquées plusieurs habitations jalonnent cet itinéraire.**

2- poids-lourds ; via la RD 788 (Le Drennec-Plabennec) et la RD 59 (Kersaint-Plabennec).
> *Pour rester informé en temps réel des perturbations et des itinéraires de déviation, vous pouvez consulter le site Inforoute29 ou vous abonner au compte twitter [@inforoute29](https://twitter.com/inforoute29)*

TRANSPORTS SCOLAIRES 2021-2022

Ne concerne que les élèves du primaire des communes de Guissény, Kerlouan, Ploudaniel et Trégarantec.

L'inscription des nouveaux élèves et la réinscription des anciens pour les écoles primaires est à faire dès maintenant jusqu'au **vendredi 11 juin** à la communauté de communes.

Contact : Elisabeth Edern – 02 98 21 11 77 - contact@clcl.bzh

SERVICE ENVIRONNEMENT -ÉTANG DU PONT DE KERLOUAN-

L'étude de la continuité écologique et de prise en compte de la biodiversité et qualité de l'eau du Moulin du Pont, lancée en 2019, est actuellement finalisée.

Un document synthétique présentant les résultats de cette étude ainsi que les avis écrits des scientifiques de l'Office Française de la biodiversité (OFB), Cellule Milieux Aquatiques du Finistère, APPMA et Eau et Rivières sont consultables sur le site de la CLCL

www.clcl.bzh (rubrique Environnement > Zones naturelles).

-PERMANENCE ENERGENCE-

La permanence d'Energence qui se tient normalement le 4^{ème} lundi du mois soit le lundi 24 mai (lundi de pentecôte) sera décalée au mercredi 26 mai.

-AMBASSADEURS DU CLIMAT-

C'est le moment du grand ménage de printemps. Si votre logement est équipé de VMC, pensez à en nettoyer les grilles d'entrée d'air. Si elles sont encrassées, elles auront tendance à être moins efficaces : surconsommation du moteur de la VMC et moindre efficacité pour évacuer l'humidité.

- PREVENTION DES INONDATIONS - Mercredi 2 juin : Atelier participatif « La Mer Monte ! »

Quelles solutions de gestion envisager face aux risques littoraux ?

Le littoral de la CLCL avec ses côtes rocheuses et sableuses est largement soumis aux risques de submersion marine et de recul du trait de côte. Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de prévention des inondations et de la gestion du littoral (GEMAPI). Pour une vision prospective partagée par tous, la CLCL organise des ateliers participatifs ouverts à toute personne du territoire qui souhaite s'investir dans la réflexion du littoral de demain. Après avoir rassemblé près d'une soixantaine de personnes lors du premier atelier, la CLCL remobilise ses habitants, élus, organismes territoriaux, associations, et scientifiques pour continuer la démarche, lors d'un second atelier participatif organisé le mercredi 2 juin 2021 au complexe de Kerjézéquel (Lesneven) de 14h00-17h00.



SERVICE DÉCHETS

En raison de la crise sanitaire actuelle, les déplacements et contacts doivent être limités au maximum. Aussi il est demandé aux usagers de favoriser la réalisation des formalités administratives de manière dématérialisée via la rubrique Environnement > Déchets du site internet www.clcl.bzh.

L'accueil des usagers à l'hôtel communautaire se fait uniquement sur RDV. Pour cela, merci de contacter préalablement le service par téléphone ou par mail : 02 98 21 87 88 / dechets@clcl.bzh suivant les horaires d'ouverture habituels (lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 - Fermé le jeudi matin).

-OUVERTURE D'UNE NOUVELLE DECHETERIE A PLOUNEOUR-BRIGNOGAN- PLAGES-

Afin de permettre de conserver le site de déchets verts de Lanveur à Plouneour-Brignogan-Plages, les élus de la CLCL ont fait le choix d'investir pour réhabiliter le site en déchèterie. Ce nouvel équipement permettra non seulement de désengorger la déchèterie de Gouerven mais aussi d'apporter un service de proximité pour les habitants du littoral.

Prête pour accueillir les usagers depuis le mardi 25 mai 2021, cette seconde déchèterie dispose de nouvelles bennes pouvant accueillir l'ensemble des flux de déchèterie (cartons, électronique-électrique, mobilier, bois, métaux, encombrants...).

LES CONSEILS DE L'AMBASSADRICE DU TRI- >Trop de pub dans votre boîte aux lettres ?

Des autocollants stop-pub sont à votre disposition gratuitement dans vos mairies et à l'hôtel communautaire.

SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT

En raison de la crise sanitaire actuelle, les déplacements et contacts doivent être limités au maximum. Aussi il est demandé aux usagers de favoriser la réalisation des formalités administratives de manière dématérialisée via la rubrique Environnement > Eau et Assainissement du site internet www.clcl.bzh.

L'accueil des usagers à l'hôtel communautaire se fait uniquement sur RDV. Pour cela, merci de contacter préalablement le service par téléphone ou par mail : 02 98 83 02 80 / eau@clcl.bzh suivant les horaires d'ouverture habituels (lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 - Fermé le jeudi matin).

Afin de répondre au mieux à vos attentes, le service Eau et Assainissement de la CLCL vous propose le **règlement de votre facture par prélèvement en deux ou dix échéances.**

Pour bénéficier de ce mode de règlement, il vous suffit de contacter le service au 02 98 83 02 80 ou à eau@clcl.bzh. Nous vous ferons parvenir le mandat prélèvement SEPA qu'il conviendra de nous retourner accompagné d'un RIB.

-TRÉGARANTEC-

Le service de l'eau et de l'assainissement informe d'une campagne de **renouvellement de compteurs d'eau** sur les mois de **mars-avril et mai 2021**. Si votre compteur n'est pas accessible, le service déposera dans votre boîte aux lettres un avis de passage vous invitant à prendre contact pour planifier un rendez-vous.

-LANARVILLY-

Programme de renouvellement des compteurs d'eau
Le service de l'eau et de l'assainissement de la Communauté de Lesneven Côte des Légendes vous informe d'une campagne de renouvellement de compteurs d'eau sur les mois de mai-juin et juillet 2021. Si votre compteur n'est pas accessible, le service déposera dans votre boîte aux lettres un avis de passage vous invitant à prendre contact pour planifier un rendez-vous.

SERVICE ECONOMIE -BOUTIQUES DES LÉGENDES-

Les Bons Cadeaux Boutiques des Légendes (achetés ou gagnés fin 2020), dont la date de validité est le 31 mai 2021, sont prolongés jusqu'au 30 juin 2021 !

Et en attendant de retrouver tous nos commerces ouverts, vous pouvez toujours (vous) offrir des bons sur <https://boutiques-des-legendes.fr/>



MAISON DE SERVICE AU PUBLIC (MSAP)



-INFO TRÉSOR PUBLIC-

Afin de tenir compte de l'impact de l'épidémie de COVID-19, les services de la Direction départementale des Finances publiques ont adapté leurs modalités d'accueil afin de permettre aux usagers de bénéficier de l'assistance dont ils ont besoin sans avoir obligatoirement à se déplacer. Les usagers souhaitant bénéficier d'une aide pour remplir leur déclaration d'impôt sur le revenu sont invités à contacter le service :

- > **par téléphone** au numéro d'appel national le **0809 401401** (appel non surtaxé) pour être mis en relation avec un agent des finances publiques
- > **par Internet** via le site www.impots.gouv.fr à partir de l'espace sécurisé individuel. Si besoin, un assistant virtuel facilitera le complètement de la déclaration, il est possible également de poser des questions via la messagerie sécurisée.
- > **en présentiel** **SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT** lors des **permanences à la MSAP de Lesneven** (12 bd des frères Lumière) les 2^e et 4^e mardis du mois de 14h à 17h : **25/05 – 8/06 – 22/06**

TOURISME CÔTE DES LÉGENDES

En raison de la situation sanitaire, nous vous informons de la fermeture pour une durée indéterminée du bureau de Lesneven et des équipements du site de Meneham. Vous pouvez nous contacter par téléphone au 02 29 61 13 60 ou par mail à tourisme@cotedeslegendes.bzh.

INFORMATIONS DU TERRITOIRE

• TOURISME COTE DES LEGENDES SITE DE MENEHAM

À partir de vendredi 21 mai à 10h30 Meneham se déconfiner et dévoile ses nouveaux musées !

En plus de la réouverture de l'ensemble du site (ateliers d'artisans, terrasse de l'Auberge, Maison de Territoire), venez découvrir les nouveaux musées de Meneham : de nouvelles thématiques abordées, 2 fois plus d'espaces et le plein de nouveautés.

La raison qu'il vous manquait pour [re]venir à Meneham ! 02 98 83 95 63 / contact@meneham.bzh

• ASSOCIATION FLEUR DE LIN - LE FOLGOËT

L'association fleur de lin (sauf annonce gouvernement) reprend son activité le lundi 31 mai au vestiaire à Kermaria, aux heures habituelles de 9h à 12h & 14h à 16.30 heures et dans le respect des normes sanitaires.

• ASSOCIATION GERONTOLOGIQUE DU PAYS DE LESNEVEN ET DE LA COTE DES LEGENDES - LESNEVEN

Vente de crêpes

Afin de poursuivre le financement des projets contribuant à améliorer le quotidien des résidents, l'association organise une vente de crêpes. 3,50 € les 6 crêpes de blé noir et 5 € la douzaine de crêpes de froment. Vente sur commande uniquement en raison du contexte sanitaire actuel via le bulletin de commande à disposition sur demande par mail

asso.geronto.lesneven@gmail.com ou sur contact téléphonique. Commandes possibles jusqu'au 2 juin inclus. Retrait des commandes le vendredi 11 juin, site de Ty Maudez, de 14h à 19h, à Lesneven.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez téléphoner au 07 66 41 92 02.

CINEMA EVEN - LESNEVEN

Nous sommes heureux de vous retrouver au cinéma depuis le mercredi 19 mai. Le couvre-feu étant reculé à 21h nous avons adapté les horaires de projection.

Sans oublier les gestes barrières en vigueur, port du masque, gel hydroalcoolique, distanciation qui nous contraignent à une jauge de 35% (115 personnes) de la capacité de la salle.

ASSOCIATION FEST BRO PAGAN - GUISSÉNY

Marché artisanal – 20/06 et 03-04/07. Dans le cadre du festival Fest bro Pagan à Guissény (20 juin et 3/4 juillet) il est organisé un marché artisanal en extérieur le dimanche 20 juin. Si vous souhaitez exposer vos créations (objets d'art, bijoux, décoration, boisson, confiserie etc. etc.) vous pouvez vous inscrire sur festbropagan@gmail.com

CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL

> L'accueil du Centre Socioculturel reste ouvert durant cette nouvelle période de confinement, en particulier dans ses missions de Maison de Service au Public.

Horaires 9h à 12h et 13h30 à 17h

> Le REPAM est toujours à votre disposition pour toutes les questions relatives aux modes de garde. Les RDV restent possibles sur demande auprès des éducatrices. Tel : 02.98.83.71.05 ou 06.47.82.78.48

> **Pandémie : Comment rebondir pour retisser des liens et rester actif ?**

Le groupe Seniors Vieillesse Participation du Centre Socioculturel Intercommunal vous proposent un temps pour partager, exprimer et comprendre les changements survenus depuis Mars 2020 sur le quotidien des personnes retraitées. Quels sont les mécanismes psychologiques en jeu ? Comment cette situation est-elle vécue, ressentie ?

Notre objectif : Proposer un temps de partage et tenter de retrouver du ressort pour réinvestir la vie sociale extérieure, réinventer les relations de demain.

3 rencontres de deux heures programmées **les jeudis 3, 10 et 17 juin de 9h30 à 11h30 au Centre Socioculturel Intercommunal**. L'engagement sur les trois rencontres est conseillé. Les échanges seront guidés par Mélanie Thepaut, psychologue. Renseignements/inscriptions :

- Gratuit.

- Inscription auprès de l'accueil du Centre Socioculturel, 2 rue des Déportés à Lesneven. Tél : 02 98 83 04 91.

- Réservé aux personnes de 60 ans et plus résidant sur la Communauté Lesneven Côte des Légendes.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter l'accueil au 02 98 83 04 91 ou sur le site www.centresocioculturelintercommunalpaysdelesneven.org / <https://www.facebook.com/centresocioculturellesneven>

l'oiseau que vous souhaitez accueillir, étant entendu que l'environnement immédiat est favorable à cette espèce. (Vous trouverez des conseils pour la fabrication de vos nichoirs sur le site refuges.lpo.fr).

Emplacement

Jamais en plein soleil ou à l'ombre complète. Le trou d'envol doit être à l'opposé des vents dominants et le nichoir légèrement penché vers l'avant pour protéger les oiseaux des intempéries. Une orientation est-sud-est du trou d'envol est conseillée. Le nichoir doit être installé dans un endroit calme, sur un mur ou un arbre, hors de portée des curieux à deux ou quatre pattes. Evitez de le fixer sur un arbre recouvert de mousse, le tronc étant humide, ni aux branches d'un peuplier ou d'un bouleau car elles sont fragiles et cassantes. Si après 2-3 ans le nichoir n'a jamais été occupé, vérifiez que vous avez bien respecté tous ces conseils et recherchez un autre emplacement.

Fixation

Veillez à ce que le nichoir soit solidement fixé. La barre de fixation doit être vissée sur le nichoir. Pour éviter de blesser l'arbre et pour resserrer la fixation, disposez un morceau de planche ou de bois entre le tronc et le fil de fixation, de préférence du fil électrique gainé.

Période d'utilisation

Dès l'automne ou au début de l'hiver car certains oiseaux, comme les mésanges, recherchent très tôt les sites favorables et d'autres, comme le troglodyte mignon, y dorment parfois en hiver.

Protection contre les prédateurs

Evitez de disposer le nichoir au faite d'un mur ou à proximité de branches horizontales, facilement accessibles aux chats et autres prédateurs. Supprimez le perchoir éventuellement incorporé au nichoir qui leur facilite l'accès. Une plaque métallique « anti-prédation » autour du trou d'envol empêchera les pics, lérots et écureuils de l'agrandir pour détruire la nichée. Contre les grimpeurs, vous pouvez fixer autour du tronc une chaîne-herse Stop-Minou (boutique.lpo.fr) ou bien des branches épineuses dirigées vers le bas, voire du barbelé ou une plaque métallique. Assurez-vous au préalable que ces protections ne soient pas dangereuses pour les enfants.

Combien de nichoirs installer ?

La plupart des oiseaux défendent leur territoire contre les intrus de la même espèce. Il est donc inutile, voire néfaste, de disposer en trop forte densité des nichoirs destinés à une même espèce (même type, même diamètre de trou d'envol). Aussi, il est bon de varier les modèles et de respecter des distances minimales entre deux nichoirs identiques : 15 à 20 m pour la mésange bleue, 40 à 50 m pour la mésange charbonnière, 70 à 80 m pour la sittelle torchepot, 200 m pour la bergeronnette grise. Par contre, les moineaux friquet et domestique ou l'étourneau sansonnet peuvent nicher en colonie et les nichoirs peuvent être posés les uns à côté des autres.

Suivi et entretien du nichoir

Ne rentrez pas dans la vie intime de vos hôtes en ouvrant le nichoir durant la période de nidification, ils risqueraient fort d'abandonner leur progéniture. Avec des jumelles, à l'affût, vous pourrez suivre de loin les allées et venues des parents et les premières sorties des jeunes. Chaque année, nettoyez le nichoir pour prévenir les risques de maladie et les invasions de parasites. Videz-le de tous ses matériaux, brossez l'intérieur avec une brosse métallique. Si besoin, passez un coup de chalumeau pour détruire les parasites ou badigeonnez à l'essence de thym ou de serpolet. Réparez le nichoir ou colmatez-le si nécessaire et vérifiez la solidité de la fixation. Effectuez ces travaux après la saison de reproduction. L'idéal est en septembre-octobre, car il y a alors peu de risques de déloger des chauves-souris, un loir ou un lérot, des guêpes ou autres hyménoptères qui élisent parfois domicile dans les nichoirs.

INFORMATION CORONAVIRUS

Le président de la République Emmanuel Macron a annoncé, dans un entretien à la presse régionale, un déconfinement en quatre étapes progressives, du 3 mai au 30 juin, conditionnées à la situation sanitaire dans chaque département.

- > **Première étape dès le 3 mai 2021 : Fin des attestations de journée et des restrictions de déplacement.**
- > **Deuxième étape à partir du 19 mai 2021 : Couvre-feu repoussé à 21h et réouverture des commerces, terrasses, musées, salles de cinémas et théâtres avec des jauges limitées.**
- > **Troisième étape à partir du 9 juin 2021 : Couvre-feu à 23h et réouverture des cafés et restaurants en intérieur et des salles de sport. Assouplissement du télétravail, en concertation avec les partenaires sociaux au niveau des entreprises.**
- > **Quatrième étape à partir du 30 juin 2021 : Fin du couvre-feu.**

Ces mesures nationales pourront être tempérées par des « freins d'urgence » dans les territoires où le virus circule trop (taux d'incidence supérieur à 400 infections pour 100 000 habitants ; augmentation brutale du taux ; risque de saturation des services de réanimation)



PETITES ANNONCES

(contact : tyjournal.tregarantec@gmail.com)

Les annonces publiées ci-dessous n'engagent en rien la municipalité et sont de la responsabilité exclusive des dépositaires.

AMADEUS AIDE ET SOINS

Le service de soins infirmiers à domicile d'Amadeus Aide et Soins recrute, pour la réalisation de soins d'hygiène, relationnels et de confort auprès de personnes âgées et ou en situation de handicap, un(e) aide-soignant(e) ou AMP en CDI, 24.50 heures par semaine, sur le secteur de Lesneven, Poste à pourvoir dès que possible.

Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser à : recrutement@amadeus-asso.fr / Tel 02 98 21 12 40

~ ~

ADMR LESNEVEN-CÔTE DES LÉGENDES

L'ADMR Lesneven-Côte des Légendes recherche des collaborateurs pour assurer les remplacements de congés de ses titulaires « aides à domicile ».

Vous êtes étudiant(e), à la recherche d'une nouvelle expérience humaine ou en réorientation professionnelle, n'hésitez pas à nous contacter au 02 98 21 26 30 ou en transmettant votre candidature par mail à : contact@29.admr.org.

Contrats à durée déterminée sur les 4 antennes de Kerlouan, Plouider, Lesneven et Ploudaniel (possibilités également de CDI suivant les profils des candidats).

Vous intégrerez une équipe solidaire & bienveillante. Un parcours d'accueil et d'intégration vous sera réservé.

~ ~

LA MAISON DE L'EMPLOI

La Maison de l'Emploi / Maison de Services Au Public de Lesneven vous accueille pour toutes vos démarches liées aux Services Publics (Pôle Emploi, CPAM, CAF, etc.). Horaires : 8h30-12h00 et de 13h30-17h30 (16h30 le vendredi) - 02.98.21.13.14 / Email : accueil@maison-emploi-lesneven.fr - Le port du masque est obligatoire.

JOBS D'ETE/EMPLOIS SAISONNIERS : Vous êtes étudiant, vous recherchez un job d'été ? Déposez nous votre CV en indiquant vos disponibilités. Vous êtes employeur et vous recherchez du personnel ? Contactez nous, nous diffuserons votre offre d'emploi aux partenaires et nous vous mettons en relation avec des candidats potentiels.

JOB DATING/ACTUAL : Le mardi 22 juin 2021 de 9H à 12H. Prendre RDV auprès de notre accueil.

LE TY JOURNAL

Directeur de publication : Jean-Louis Phelep
Ont collaboré à ce numéro : Pierre Maudire, Samuel Henry et Maryse Loaec
Contact : tyjournal.tregarantec@gmail.com

MAIRIE DE TRÉGARANTEC
LE TY JOURNAL,
6 rue Menez Bargall,
29260 Trégarantec

Crédit photos : Archives départementales du Finistère, série 2Fi 288, juillet 2020, Pierre Maudire, Jacques Miorcec de Kerdanet, LPO FINISTERE,

En fonction de l'espace disponible, la Mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles. Les annonces pour le bulletin de juillet/août 2021 sont à déposer en Mairie ou par courriel pour le 15 juin 2021.



10-31-1238 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org